

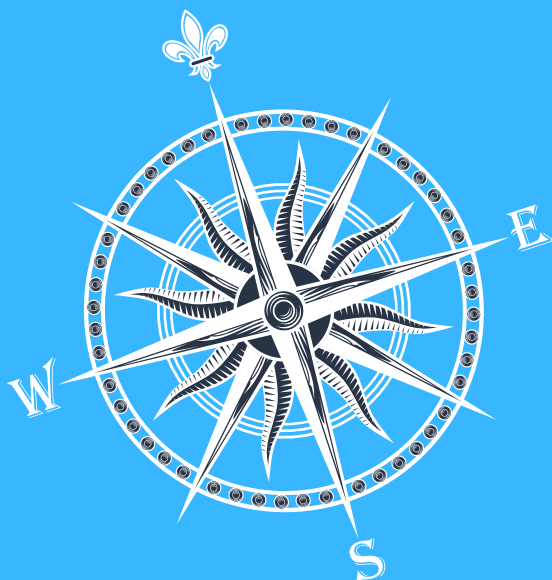
LA h LA N h LA
VOYAGES PRIVÉS

OFFRE PARRAINAGE

Soyez 'Exclusive Traveller Ambassador'

**VOUS ÊTES MEMBRE EXCLUSIVE
TRAVELLER ET VOUS SOUHAITEZ QU'UN
PROCHE PUISSE BÉNÉFICIER DES MÊMES
PRIVILÈGES?**

**METTEZ-NOUS EN RELATION ET NOUS VOUS RÉCOMPENSERONS
& OFFRIRONS A VOTRE FILLEUL UN CADEAU DE BIENVENUE**



VOUS RÉCOMPENSER

LE PARRAIN

Un an de conciergerie lors de vos voyages*

ou

100 € de bon d'activité **

Conditions:

Toute personne physique, majeure, détentrice de la carte Exclusive Traveller de LAhLANhLA Voyages Privés, est habilitée à parrainer une personne physique ou morale, "le filleul", si elle a déjà voyagé avec l'agence. Le parrain et le filleul, ne peuvent voyager ensemble, pour bénéficier de l'offre. L'offre n'est valable qu'une seule fois par dossier de parrainage. Est considéré comme "filleul" toutes les personnes qui lui sont rattachées, notamment sur un même bulletin d'inscription.

Il n'y a pas de limite au nombre de parrainages. Le filleul aura sa carte Exclusive Traveller et les services qui y sont rattachés, dès que son voyage sera confirmé par l'agence.

Il est possible de parrainer l'entreprise dont le Parrain est le bénéficiaire effectif ou le salarié.

*se déclenche au jour du départ en voyage du filleul.

**à valoir dans les 18 mois du départ du filleul, lors d'un séjour organisé par notre agence.

LE FILLEUL

Un an de conciergerie lors de son voyage*

ou

100 € de bon d'activité **

Conditions:

Cette offre est valable pour la réservation d'un voyage sur-mesure (vol + hébergement) d'un montant minimum de 2500€ par personne et pour 2 pers. minimum / dossier. Le filleul ne peut pas être un client existant, (personne physique ou morale), un détenteur de la carte Exclusive Traveller ou un participant à un voyage réalisé avec LAhLANhLA Voyages Privés. (Un participant est une personne ayant déjà fait partie d'un voyage LAhLANhLA Voyages Privés). Le nom du parrain devra être communiqué avant toute réservation d'un voyage pour être valide. Le filleul ne peut avoir qu'un seul parrain. Cette offre ne peut s'appliquer qu'une fois par dossier de voyage et donc il ne peut y avoir par dossier de voyage qu'un seul filleul. La valeur de l'offre « filleul » n'excédera pas 100€ par dossier de voyage.

*se déclenche au jour du départ en voyage du filleul.

**à valoir, avant le départ du filleul, lors du premier séjour organisé par notre agence.

LAhLANhLA Voyages Privés
30, rue du Saint Alexis, Résidence Clair 2, Local 1
06692 28 28 49
RCS St Denis 878 906 536 - IM974190006